SDE 07
Ardèche énergies

COMITÉ SYNDICAL

Lundi 14 juin2021

Les membres du Comité Syndical se sont réunis
le lundi 14 juin 2021 à 10h00, à l'Espace Ouvèze à Privas.

Les élus ont observé une minute de silence en mémoire de Gilles CHEMARIN, décédé au mois d'Avril, délégué de la commune de Roiffieux.

L'intégralité des délibérations a pu être votée.

APPROBATION COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 08 MARS 2021

Comité Syndical - Lundi 14 juin2021

Actualités

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

SDE 07
Ardèche énergies

FINANCES

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

DECISION MODIFICATIVE N° 1

DECISION MODIFICATIVE N°1

JUIN

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
6811 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 658,32 €	
757- redevance concessions		216 800,00
60612- énergie électricité	100 000,00 €	
023-virement à la section d'investissement	112 141,68 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	**216 800,00 €**	**216 800,00 €**
INVESTISSEMENT		
020-Dépenses imprévues	123 053,65 €	
276348-integration dettes communes	1 000 000,00 €	
1328-participation extension de réseau	4 658,32 €	
021-virement de la section de fonctionnement		112 141,68 €
2188- Autres immobilisations corporelles	112 141,68 €	
4582 MOT EN COURS		114 536,20 €
4581 MOT EP NOUVELLES	1 150 196,00 €	
4582 MOT EP NOUVELLES		1 150 196,00 €
2817538 AMORTISSEMENT RESEAU EP (transfert)		4 658,32 €
1328-participation extension de réseau		8 517,45 €
13248-integration dettes communes		1 000 000,00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	**2 390 049,65 €**	**2 390 049,65 €**
TOTAL GENERAL	**2 606 849,65 €**	**2 606 849,65 €**

TRESORERIE JUIN 2021

MOIS	2021
JANVIER	414 646,06 €
FEVRIER	
MARS	2 081 000,00 €
AVRIL	1 618 419,73 €
MAI	1 066 985,82 €
JUIN	**1 490 000,00 €**
JUILLET	
AOUT	
SEPTEMBRE	
OCTOBRE	
NOVEMBRE	
DECEMBRE	

DEPENSES A VENIR	
Factures attente paiement TP	**380 000,00 €**
Demandes d'acompte à régler	**3 430 605,00 €**
TOTAL	**3 810 605,00 €**

LIGNE TRÉSORERIE CAISSE D'ÉPARGN	
Initiale	**3 500 000,00 €**
	1 000 000,00 €
Disponible	**2 500 000,00 €**
	2 500 000,00 €

LIGNE TRÉSORERIE BANQUE POSTALE	
Initiale	**1 000 000,00 €**
	500 000,00 €
Disponible	**500 000,00 €**

TRESORERIE JUIN 2021

A ENCAISSER	JUIN	JUILLET
FCTVA		1 300 000,00 €
FACE	1 400 000,00 €	
REDEVANCES		1 700 000,00 €

RESTES A RECOUVRER	ANNEES ANTERIEURES	ANTERIEURES A MAI 2021	DEPUIS MAI 2021
COMMUNES	198 518,36 €	954 536,91 €	536 693,36 €

RESSOURCES HUMAINES

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

Comité syndical du 14 juin 2021

Textes de référence

- **Article 33-5 de la loi du 26 janvier 1984, créé par la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la FP**

- **Décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif au LDG et à l'évolution des attributions des CAP**

- **Objectifs du législateur :**
  - *Promouvoir un dialogue social plus efficace*
  - *Transformer et simplifier la gestion des RH*
  - Simplifier le cadre de gestion des agents publics
  - Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles
  - Renforcer l'égalité professionnelle H/F

Définition

❑ **Obligation pour toutes les collectivités territoriales**

❑ **Document de référence en matière de RH avec 2 volets :**

❶ *Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH*

➲ recrutement, rémunération, formation…

❷ *Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels*

➲ avancement de grade, promotion interne…

❑ **Feuille de route pour 6 ans (une mandature) même si l'autorité territoriale conserve son pouvoir d'appréciation finale** ➲ situations individuelles, besoins du service, intérêt général…

Enjeux pour les collectivités

- ❑ Clarifier les règles de gestion RH
- ❑ Mettre en place une GPEEC
- ❑ Articuler cette GPEEC avec le projet politique
- ❑ Garantir la transparence et l'équité dans la gestion des carrières des agents

Elaboration des LDG

- **Etablies par arrêté de l'autorité territoriale après avis du CT (saisi le 03/06/2021)**
- **Révisables à tout moment**
- **Communicables aux agents**
- **La rédaction des LDG repose sur :**

❶ *Un état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de la collectivité en matière de gestion RH*

❷ *La définition du projet politique de la mandature qui peut avoir des impacts en matière RH*

L'état des lieux RH

❑ Recensement des documents existants :

➲ Délibérations liées à la gestion RH : régime indemnitaire, temps de travail, compte épargne temps, règlement intérieur…

➲ Tableau des effectifs

➲ Fiches de postes

➲ Document unique d'évaluation des risques professionnels

➲ Bilan social

❑ Une analyse de la situation des effectifs, des métiers et des compétences

➲ 34 agents (32,7 ETP), 62% de fonctionnaires/38% de contractuels, moyenne d'âge : 43,4 ans, 18 métiers….

Le projet politique 2021-2026

- ❑ Renforcer le contrôle des concessions
- ❑ Améliorer la prévention des risques (sécurité sur les chantiers, protection de l'environnement…)
- ❑ Pérenniser l'activité électrification rurale
- ❑ Accompagner l'essor de la compétence éclairage public
- ❑ Développer les activités en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de la demande d'énergies, en transversalité avec les collectivités et partenaires
- ❑ Mutualiser les forces du SDE07 avec celles de ses partenaires

Le contenu des LDG du SDE07 – Volet 1

❑La stratégie pluriannuelle de pilotage des RH

Tous les sujets RH à aborder au cours du mandat ont été définis sous la forme d'un plan d'actions avec échéance pour :

- Mettre en adéquation les effectifs avec les missions
- Adapter les compétences à l'évolution des missions et des métiers
- Anticiper les recrutements
- Renforcer l'attractivité de la collectivité
- Favoriser la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels
- Favoriser l'égalité femmes/hommes
- Renforcer la qualité de vie au travail

Le contenu des LDG du SDE07 – Volet 2

❑Les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

Les CAP n'examinent plus les décisions en matière d'avancement et de promotion depuis le 1er janvier 2021

Cela a conduit à définir :

❶ Des critères généraux pour les avancement de grade

➲ appréciés par l'autorité territoriale pour inscrire les agents aux tableaux d'avancement et les nommer au grade supérieur, le cas échant si poste existant et que le budget le permet

❷Des critères de sélection des dossiers de promotion à déposer auprès du président du CDG, compétent pour décider

ADHESION NOUVELLES COMMUNES

ADHESION NOUVELLES COMMUNES

N° INSEE	Collectivité	Date de délibération de la collectivité
07141	LENTILLERES	26/03/2021
07231	SAINT ETIENNE DE FONTBELLON	12/04/2021
07296	SAINT SERNIN	25/01/2021
07308	SARRAS	01/04/2021
07339	VESSEAUX	01/03/2021

PROJET STATION CARBURANTS ALTERNATIFS COMMUNE DE LE POUZIN PARTENARIAT CAPCA/SDEA

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

Eléments de contexte

- **GNV**: Gaz Naturel Véhicules. C'est essentiellement du Méthane (CH4)
- **Bio GNV :** produit à partir de déchets organiques. Un processus de méthanisation permet de les transformer en biogaz qui est ensuite épuré pour générer du biométhane
- Le GNV peut être Comprimé à 200/250 b (**GNC**) ou Liquéfié à -160 °C (**GNL**) nécessite des stations spécifiques
- 1L de gazole = 5 L de GNC (équivalence énergétique)

Ne pas confondre avec GPL (Gaz de Pétrole Liquéfiés)

Avantage du GNV

Quasi-absence d'émissions de polluants /particules fines et NOx
Pas d'émission de poussières ou fumées
Diminution de 10% des GES pour du GNV et de 85% pour du BioGNV
Réduction significative des nuisances sonores (-50%)
Autonomie et temps de chargement des véhicules comparables à ceux des véhicules à carburation classique
Cout d'achat du carburant inférieur de 20%

Exemple de Station

2 Pistes et 2 automates accessibles à tous véhicules
Ouverture 24 H/24 et 7J/7
Paiement par carte ou badges

Compresseurs et stockage gaz dans un conteneur insonorisé
Filtre de séchage

Implantation

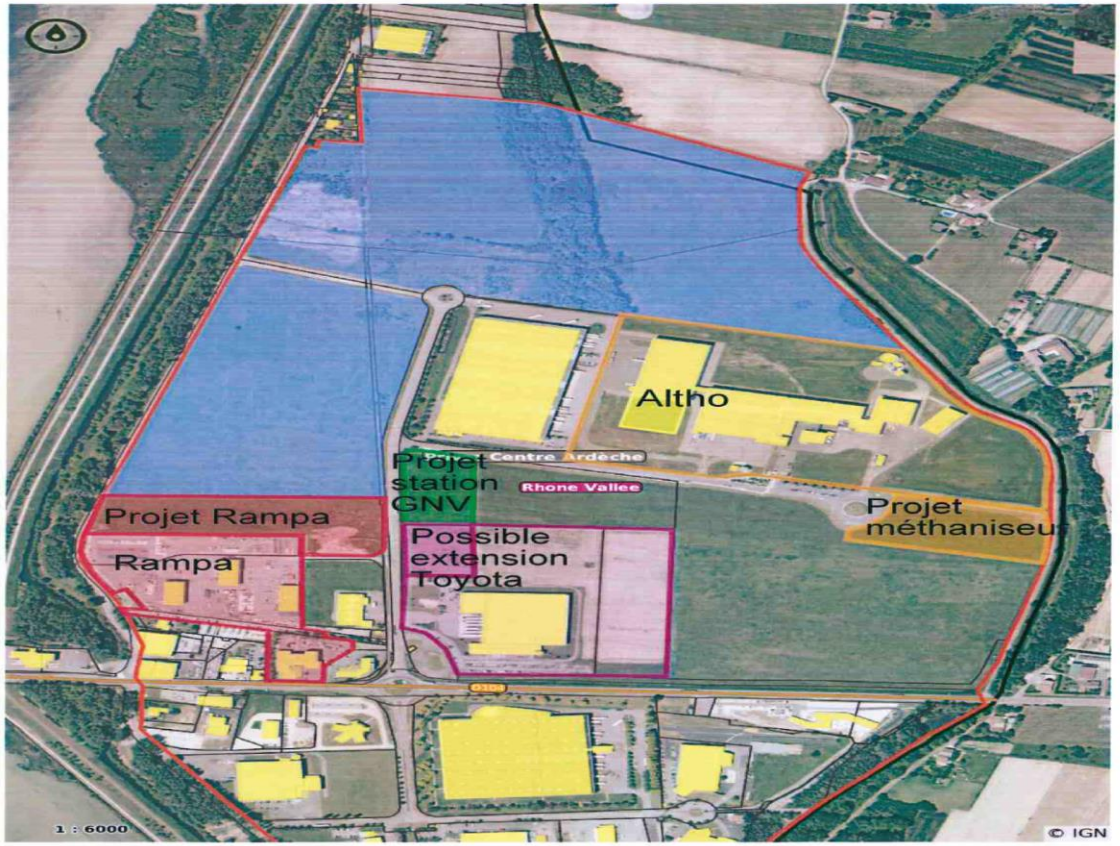

Partenariat

- SDE07 maîtrise d'ouvrage de l'opération (Permis de construire, déclaration ICPE), recherche exploitant spécialisé

- SDEA : mise à disposition du terrain (1ha) par l'intermédiaire d'une location et animation auprès des entreprises

- CAPCA : partenaire territoriale et futur utilisateur

- ADEME : subvention pour l'acquisition de véhicules

- Exploitant réalise l'investissement et exploite la station

Entreprises partenaires (GNVolont'Air) :

Delmonico Dorel

Rampa

Skipper

SAT

Autocars Ginhoux

DÉPLOIEMENT D'UNE STATION GNC SUR LA COMMUNE DU POUZIN

Avancement projet avec KARRGREEN

STATION GNC LE POUZIN:

- Accord du permis de construire par la commune du Pouzin le 07/08/2020
- Lancement consultation de l'appel à projet le 28/11/2020
- Réception des offres le 25 janvier 2021

- Jury de sélection début mars
- Désignation du lauréat : KARRGREEN

- Livraison de l'ouvrage : Avril 2022

- Opération de 1 050 k€

- Mise en place d'une société de projet avec ouverture du capital aux collectivités et entreprises de la zone.
  - Participation de 300 000 € - participation de la SEM Energie Rhône Vallée

- Station évolutive avec réflexion à moyen terme sur l'utilisation de l'hydrogène

NOUVEAU PROGRAMME ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique

ACTEE 1
ACTEE 2 EUCALYPTUS
ACTEE 2 ETRIER Energie, Transition, Rural, idée, Envie, Rénovation
ACTEE 2 CHARME
ACTEE 2 MERISIER

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

ACTEE 1: SDE 07 LAURÉAT

- Le SDE 07 est lauréat avec les Syndicat de la Loire, de l'Isère et de la Drome de ACTEE 1
- Budget prévisionnel des actions de 750 000 € pour les 4 structures
- → Budget de 189 150 € pour le SDE 07
  - Financement poste Rémi Boucly pour lancement marché exploitation chauffage
  - Etudes énergétiques à réaliser
  - Financement outil suivi énergétique développé par le SDED

ACTEE 2 EUCALYPTUS

- Rénovation Energétique Utile du Collège Au Lycée : passage de la Théorie aux Usages

- Dossier déposé par le Département de l'Ardèche pour la rénovation des Collèges du Département.

ACTEE 2
ETRIER ENERGIE, TRANSITION, RURAL, IDÉE, ENVIE, RÉNOVATION

- La démarche ETRIER vise à massifier la pratique de la rénovation en finançant les actions portées par ces communes rurales isolées via quatre axes :

- Des études techniques
- Des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)1
- Des outils et équipements de mesure et suivi des consommations
- Une aide à la maîtrise d'oeuvre

- En lien avec Petites Villes de Demain et Volontaire Territoriaux en Administration, porté par l'ANCT

NOUVEAU PROGRAMME

- **AMI CHARME**
  - Accompagnement des bâtiments médico-sociaux et de santé
  - **AMI CHARME : C**oordonner et **H**iérarchiser les **A**ctions de **R**énovation du **M**édicosocial : économisons l'**E**nergie
  - Dossier présenté conjointement : SDE 07 – Département de l'Ardèche – ALEC 07 – DD ARS 07
  - Finance 4 postes : 1 Econome de flux – Outil de mesure, petit équipement – Audits énergétique - Aide au financement de la Maîtrise d'œuvre
  - 8 EHPAD + 1 Hôpital engagés à ce jour

ACTEE 2 MERISIER

« MUTUALISER LES ÉCOLES POUR RÉNOVER : IMAGINER DES SOLUTIONS, IMPLANTER, ÉVALUER ET RÉCOLTER »

- Travail en interne pour connaître les EPCI prêtes à accompagner le SDE 07 pour le montage de l'AMI

- Potentiel de 290 écoles : répartition du reste à charge à définir entre EPCI et communes

LES AXES DU PROGRAMME

Les valeurs du programme

- 1 Mutualisation : travailler avec plusieurs collectivités, mutualiser l'expérience
- 2 long-terme : s'inscrire dans une stratégie patrimoniale de long terme pour une construction durable

Les lignes d'actions financées:

- Poste économe de flux
- Outils de mesure, petits équipements
- Audits et stratégies pluri-annuelles d'investissement
- Maîtrise d'oeuvre

CALCUL DES AIDES

Lot	Taux d'aide et plafonnement (période courant de la date d'information des lauréats au 30 septembre 2023)
1) Ressources humaines (économe de flux)	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 90 000 € HT par membre du groupement
2) Outils de mesure et suivi de consommation énergétique	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 45 000 € HT par membre du groupement
3) Etudes techniques	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 90 000 € HT par membre du groupement
4) Maîtrise d'œuvre	Taux d'aide maximal de 30 % du coût global du lot 3 « études techniques » du membre du groupement OU Aide maximale de 30 000 € par membre du groupement pour les communes de moins de 3 500 habitants *L'utilisation de cette aide doit porter sur plusieurs bâtiments, de manière à favoriser le passage à l'action*
Plafond aide par membre du groupement	250 000 € HT par membre
Plafond aide du groupement	600 000 € HT pour l'ensemble du dossier.

Objectif :

Mutualiser entre plusieurs porteurs pour optimiser l'aide sur l'ensemble du dossier, il faut au moins 3 porteurs pour être au plafond de l'aide.

Poste économe de flux porté par le TE26
Outil de mesure porté par le SDE 07
Etudes technique porté par les communes avec avance de l'EPCI
Maîtrise d'œuvre porté par les communes lors de lancement des travaux

Rôle de simplificateur des EPCI en partageants l'information dans les instances communautaires

ORGANISATION INTERNE POSSIBLE DE FINANCEMENT

EXEMPLE DES ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES

- Besoin de plusieurs structures porteuses pour maximiser l'aide aux bénéficiaires tout en limitant le nombre d'interlocuteur : rôle des EPCI
- Aide du programme cumulable avec les aides de l'ADEME pour la réalisation de diagnostique : reste à charge prévisionnel de 20%
- Proposition de faire payer le reste à charge aux bénéficiaires de l'étude pour les engager dans la démarche.
- Le coordonnateur qui porte le poste d'économe de flux prépare les éléments des diagnostiques
- L'EPCI fait l'avance des diagnostiques pour les communes, récupère ensuite les aides du programme avec les aides de l'ADEME (80% d'aide)
- L'EPCI demande le reste à charge à la commune (20%)

ECLAIRAGE PUBLIC
TRANSFERT DE COMPETENCE
ADHESION NOUVELLES COMMUNES

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

ECLAIRAGE PUBLIC: ADHESION NOUVELLES COMMUNES

N° INSEE	COMMUNES	Délibération reçue	Date délibération
25	BARNAS	En attente réception délibération	07/05/2021
36	BOGY	Oui	12/03/2021
62	CHAZEAUX	Oui	07/04/2021
77	DARBRES	Oui	18/03/2021
106	ISSARLES	Oui	09/04/2021
119	LE LAC D'ISSARLES	Oui	14/12/2020
126	LAGORCE	En attente réception délibération	
137	LAVILLATTE	Oui	15/04/2021
230	ST ETIENNE DE BOULOGNE	En attente réception délibération	
235	STE EULALIE	Oui	11/02/2021
257	ST JULIEN LE ROUX	Oui	20/05/2021
269	ST MARTIN DE VALAMAS	Oui	19/03/2021
278	ST MICHEL DE CHABRILLANOUX	Oui	22/03/2021
310	SAVAS	Oui	20/05/2021

ECLAIRAGE PUBLIC: SCHEMAS DIRECTEURS

SOYONS (Remplacement de 257 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	275 000,00 €					
Participation SDE07	140 500,00 €					
Participation communale	134 500,00 €					
Participation communale Sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	22 417 €	22 417 €	22 417 €	22 417 €	22 416 €	22 416 €

COUCOURON (Remplacement de 409 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	400 000 €					
Participation SDE07	203 000 €					
Participation communale	197 000 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	32 834 €	32 834 €	32 833 €	32 833 €	32 833 €	32 833 €

ECLAIRAGE PUBLIC: SCHEMAS DIRECTEURS

THUEYTS (Remplacement de 162 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	170 000,00 €					
Participation SDE07	88 000,00 €					
Participation communale	82 000,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	13 667 €	13 667 €	13 667 €	13 667 €	13 666 €	13 666 €

ST MARCEL D'ARDECHE (Remplacement de 176 luminaires en LED)					
160 000,00 €					
83 000,00 €					
77 000,00 €					
N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
12 834 €	12 834 €	12 833 €	12 833 €	12 833 €	12 833 €

ECLAIRAGE PUBLIC: SCHEMAS DIRECTEURS

ST JEAN CHAMBRE (Remplacement de 34 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	31 501,00 €					
Participation SDE07	18 750,50 €					
Participation communale	12 750,50 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	2 125,50 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €	2 125 €

TAURIERS (Remplacement de 28 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	30 700,00 €					
Participation SDE07	18 350,00 €					
Participation communale	12 350,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	2 059 €	2 059 €	2 058 €	2 058 €	2 058 €	2 058 €

ECLAIRAGE PUBLIC: SCHEMAS DIRECTEURS

ST CIRGUES EN MONTAGNE (Remplacement de 198 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	214 000,00 €					
Participation SDE07	110 000,00 €					
Participation communale	104 000,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	17 334 €	17 334 €	17 333 €	17 333 €	17 333 €	17 333 €

MONTPEZAT SOUS BAUZON (Remplacement de 159 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	180 390,00 €					
Participation SDE07	93 195,00 €					
Participation communale	87 195,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	14 533 €	14 533 €	14 533 €	14 532 €	14 532 €	14 532 €

ECLAIRAGE PUBLIC: SCHEMAS DIRECTEURS

MONTREAL (Remplacement de 42 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	51 660,00 €					
Participation SDE07	28 830,00 €					
Participation communale	22 830,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	3 805 €	3 805 €	3 805 €	3 805 €	3 805 €	3 805 €

MONTSELGUES (Remplacement de 24 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	16 000,00 €					
Participation SDE07	9 600,00 €					
Participation communale	6 400,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	1 067 €	1 067 €	1 067 €	1 067 €	1 066 €	1 066 €

Les communes de MAUVES, d'ALISSAS et de SAINT PAUL LE JEUNE ont validé un schéma directeur éclairage public. Les montants de leur schéma directeur ont été présentés et validés au comité syndical du 30/11/2020 (ALISSAS et SAINT PAUL LE JEUNE) et du 02/12/2019 (MAUVES) mais les montants ont été réajustés.

Ci-dessous exposés les plans de financement respectifs de ces collectivités, soumis à votre vote :

MAUVES (Remplacement de 200 luminaires en LED)						
Montant initial HT	218 000 €					
Montant schéma directeur HT	220 000 €					
Participation SDE07	113 000 €					
Participation communale	107 000 €					
Participation communale Sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	17 834 €	17 834 €	17 833 €	17 833 €	17 833 €	17 833 €

ALISSAS (Remplacement de 207 luminaires en LED)						
Montant initial HT	300 000 €					
Montant schéma directeur HT	315 000 €					
Participation SDE07	160 500 €					
Participation communale	154 500 €					
Participation communale Sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	25 750 €	25 750	25 750	25 750	25 750	25 750

ST PAUL LE JEUNE (Remplacement de 175 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	130 000,00 €					
Participation SDE07	68 000,00 €					
Participation communale	62 000,00 €					
Participation communale sur 6 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	10 334 €	10 334 €	10 333 €	10 333 €	10 333 €	10 333 €

SDE 07
Ardèche énergies

L'Eclairage public

ECLAIRAGE PUBLIC

Ardèche énergies

La synergie de trois thématiques

Maintenance
/ Chargé d'exploitation

Travaux neufs

Energies

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Pollution lumineuse et biodiversité

Les effets de la lumière artificielle sur la vie sauvage peuvent être :

- directs : action sur la rétine ;
- indirects : perte d'une ressource alimentaire, prédation accrue ;
- induits : en modifiant la végétation, la lumière peut modifier les ressources ou l'habitat d'un animal, en provoquant le chant d'un oiseau, elle peut perturber l'horloge biologique d'un autre individu.

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Pollution lumineuse et biodiversité

Les effets de la lumière sur la vie sauvage varient en fonction de :

- la qualité de la lumière (bande spectrale) ;
- son intensité ;
- sa fréquence d'émission ;
- sa durée ;
- l'orientation de la source et du rayonnement.

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Spectre visible et lumineux

La lumière est un phénomène physique complexe. Il s'agit d'ondes électromagnétiques invisibles. Parmi toutes ces ondes, celles étant situées entre 380 à 780 nm (nm : nanomètre) sont « visibles ». Elles forment ainsi le spectre de la lumière.

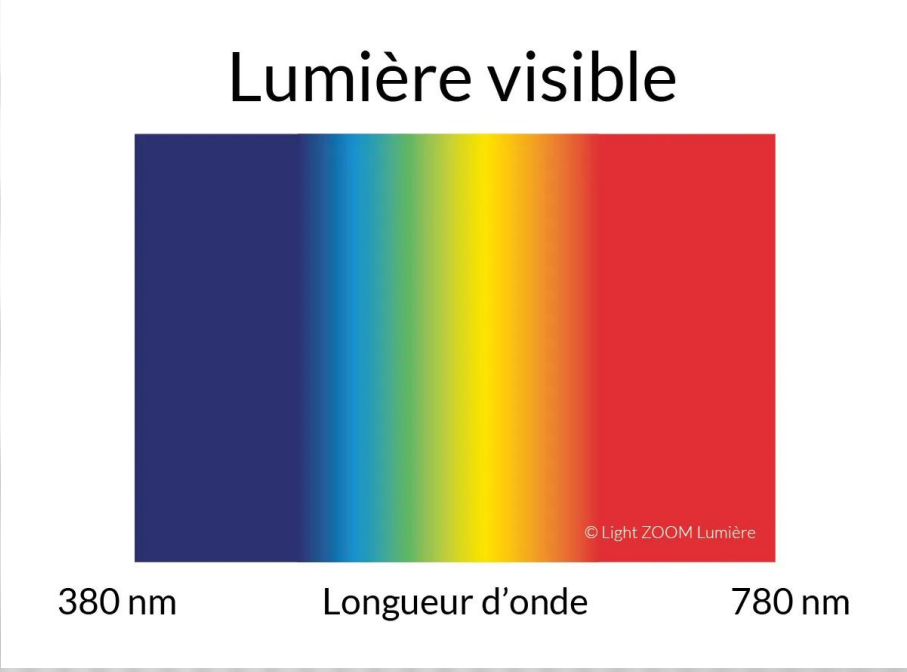

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Ardèche énergies

Les types de lumière

L'éclairage blanc perturbe le cycle de vie animal et végétal.

Pour moins perturber le vivant, le spectre de la lumière artificielle, mesuré en nanomètres (nm), doit être le plus ramassé possible

	UV	Violet	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge	IR
Longueurs d'ondes (nm)	*<400*	*400 - 420*	*420 - 500*	*500 - 575*	*575 - 585*	*585 - 605*	*605 - 700*	*>700*
Poissons d'eau douce	x	x	x	x	x	x	x	
Poissons marins	x	x	x	x				
Crustacés (zooplancton)	x	x*	x*					
Amphibiens et reptiles	x	x	x	< à 500 et > à 550	x	x	x	x
Oiseaux	x	x	x	x		x	x	x
Mammifères (hors chiroptères)	x	x	x	x			x	
Chiroptères	x	x	x	x				
Insectes	x	x	x	x				

Longueur d'onde mois perturbante pour la biodiversité

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Les types de lumière

La température, mesurée en Kelvin (K), doit être inférieure à 3000. La lampe ne doit pas émettre d'ultra-violets qui attirent les insectes et les piègent.

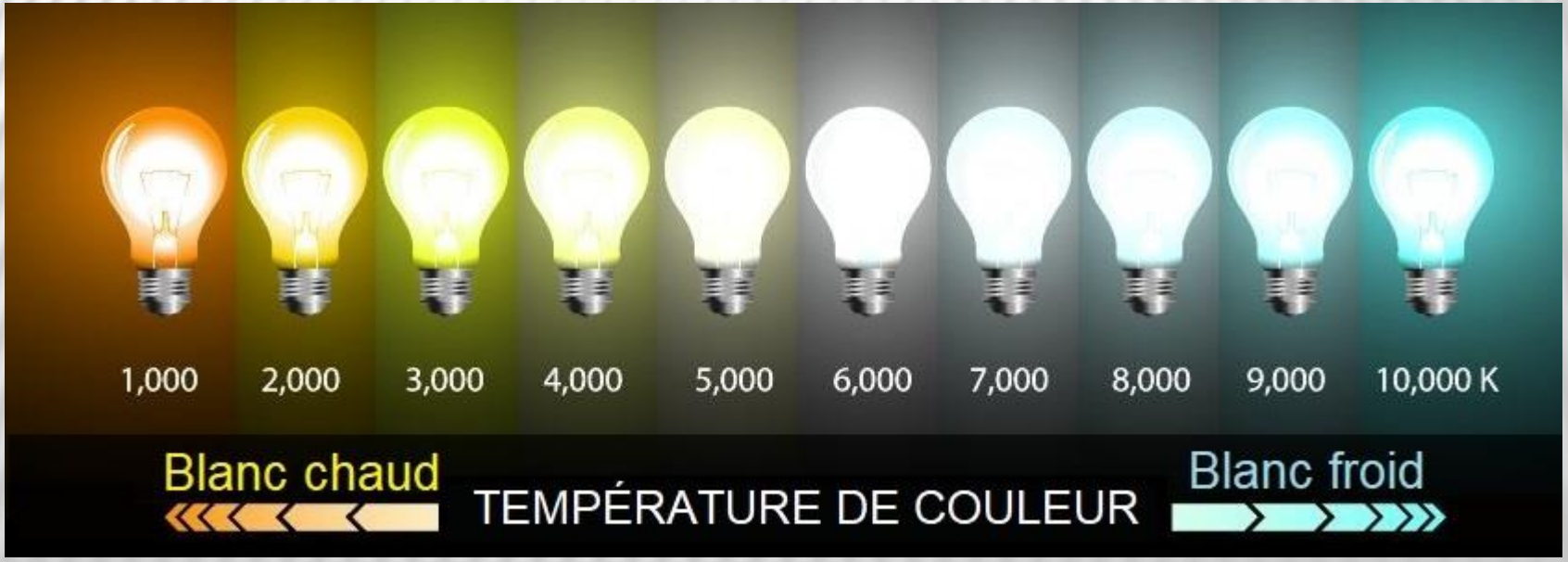

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Ardèche énergies

- **Arrêtés du 27 décembre 2018: Prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses**

  - **Eclairage de la voirie publique ou privée**

    - ✓ **ULR : ULR nominal < 1% (plan de l'optique horizontal)**

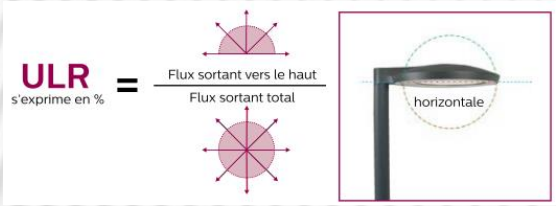

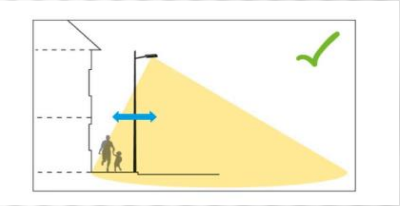

    - ✓ **Température de couleur : ≤ 3 000 K**

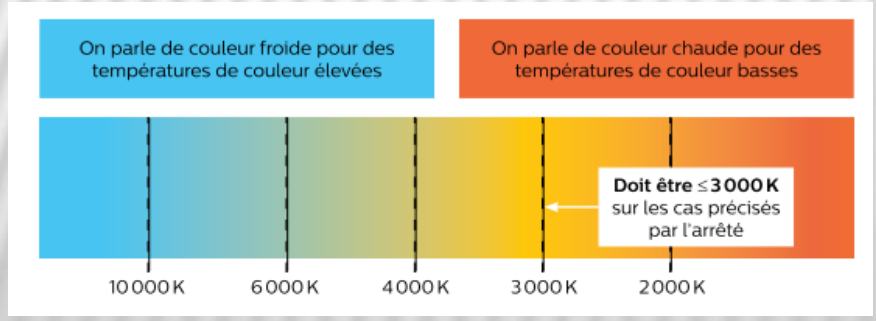

    - ✓ **la densité surfacique de flux**

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

- **Arrêtés du 27 décembre 2018: Prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses**

  - ❑ **La mise en lumière du patrimoine et des bâtiments**

  - ✓ **Horaires : du coucher du soleil jusqu'à 1h du matin**

  - ❑ **La mise en lumière des parcs et jardins publics ou privés**

  - ✓ **› Horaires : 1h après fermeture des parcs et jardins**

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Ardèche énergies

Transfert de compétence EP (272)

Maintenance (38)

Non adhérante (25)

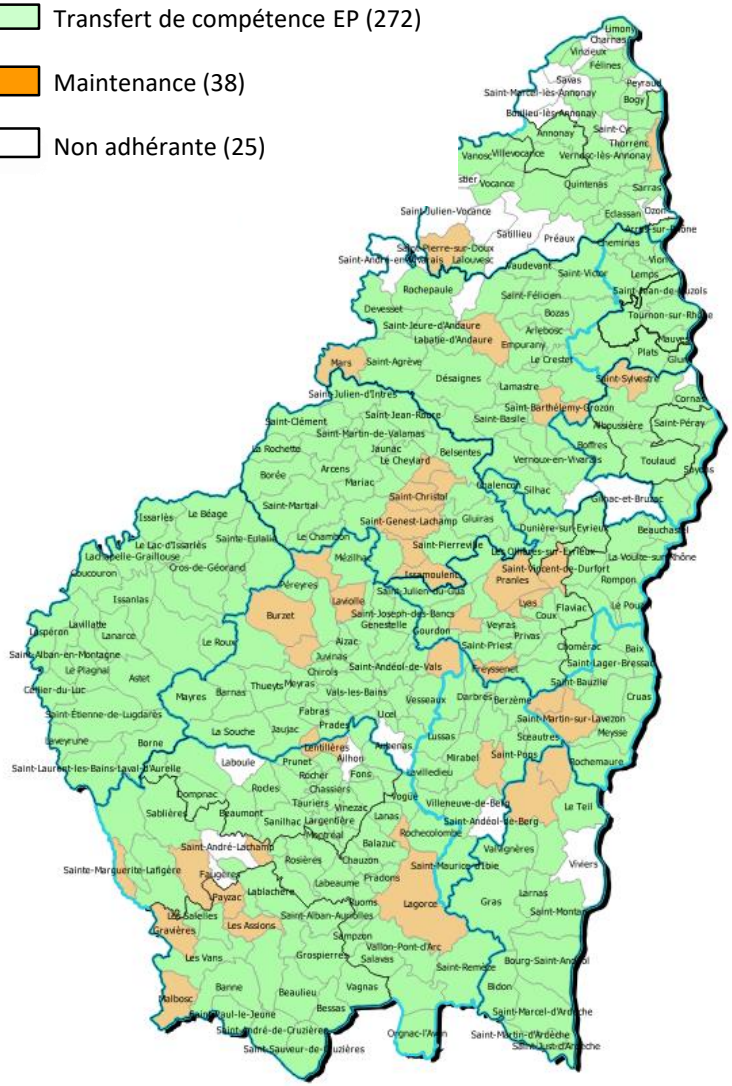

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

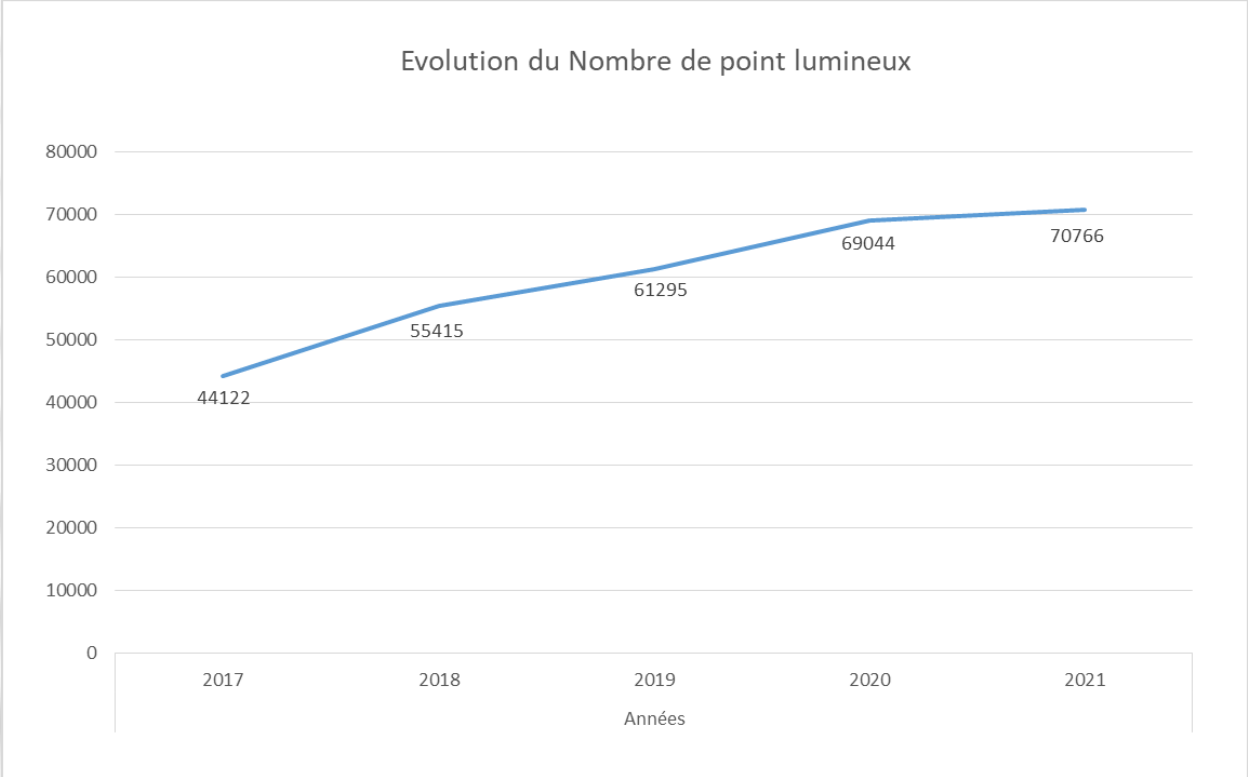

- En 4 ans augmentation de 40% du nombre de points lumineux

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

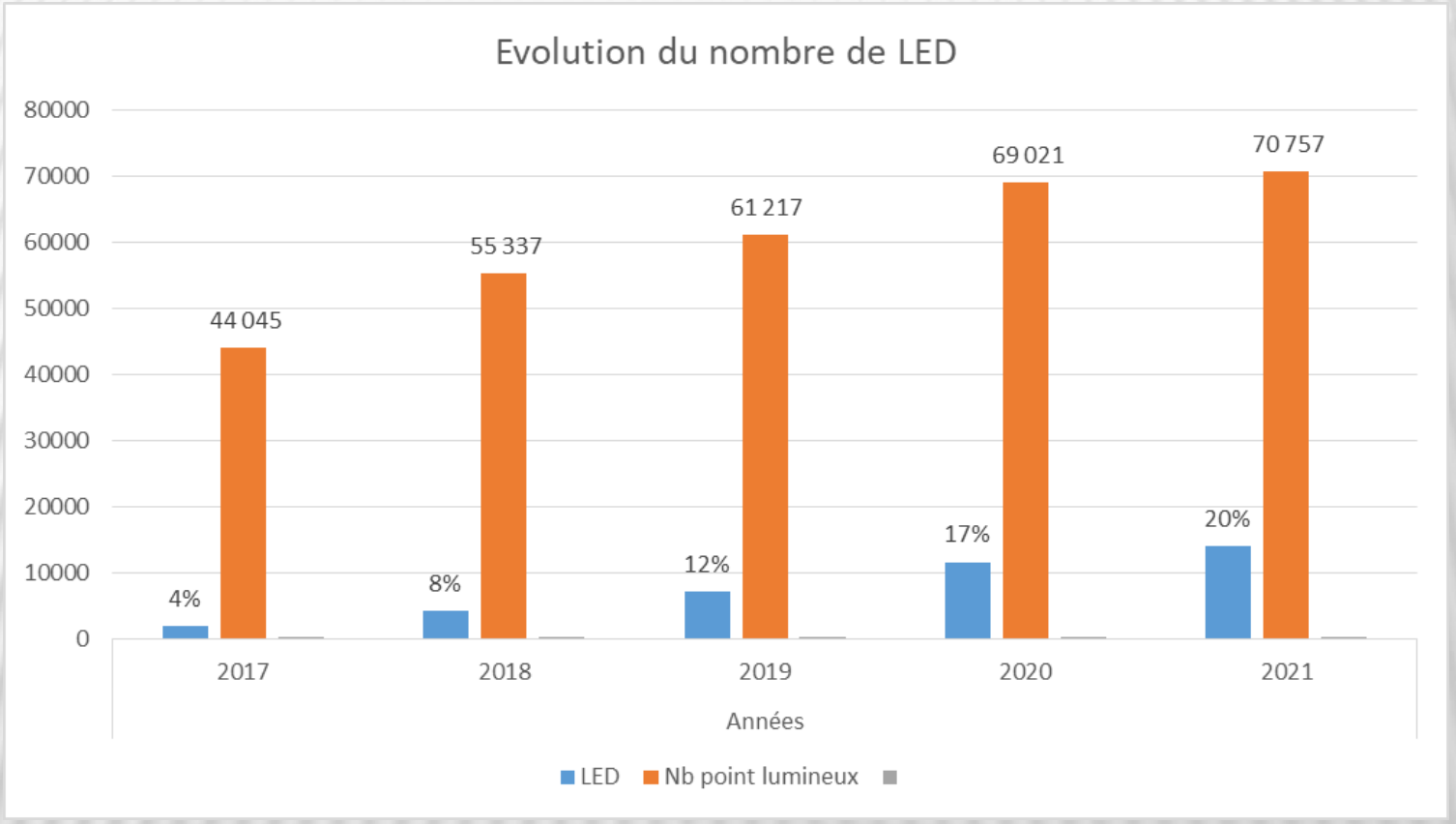

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Etat des lieux actuel du parc éclairage public établi

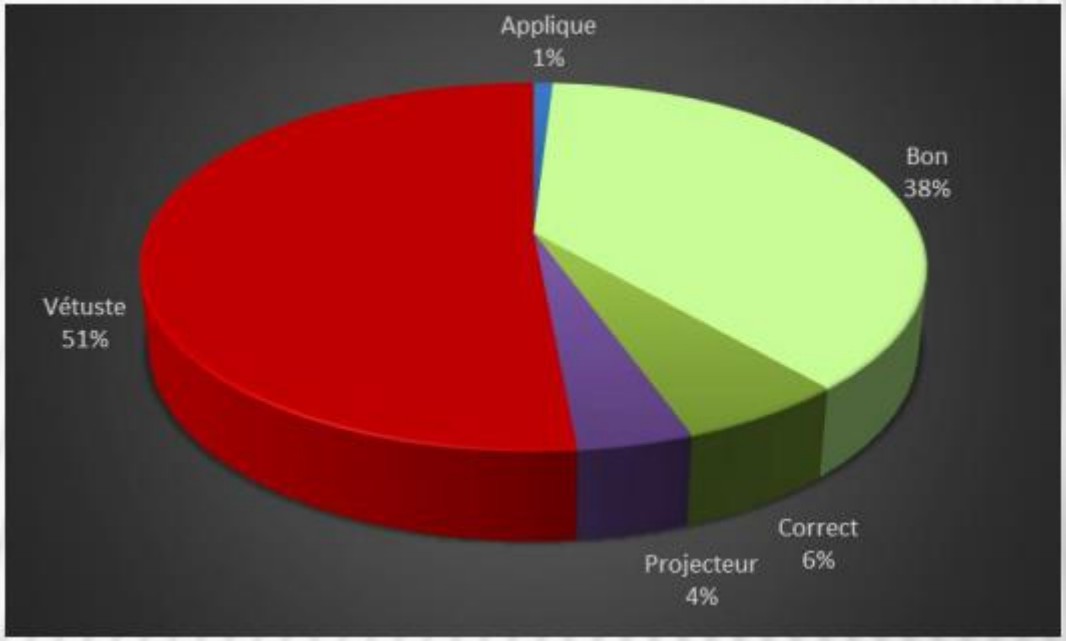

- 51 % du parc d'éclairage public est vétuste soit environ 37 000

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Etat des lieux actuel du parc éclairage public établi

- Montant des travaux de remplacement: 66 000 000 € TTC
- Gain sur la puissance installée: 3 446 KVA
- Economie d'énergies: 15 000 MWh / an soit 62% de la consommation annuelle du parc d'éclairage public de l'Ardèche

COMITE SYNDICAL 14 JUIN 2021

Schémas directeur d ’éclairage public

- Le diagnostic énergétique et technique va se décomposer de la manière suivante:
- Etat des lieux énergétique et technique
- Description de l’état actuel du réseau (lampes , supports, armoires…)
- Analyse de la consommation énergétique par rapport au réseau actuel
- Proposition d’améliorations
- Choix du matériel et classement des voies

Les investissements

Schémas directeur d ’éclairage public: Le financement

- **le financement**
  60% sur le HT de 1 à 30 000 € de travaux

  50% sur le HT 30 000 € au-delà de 30 001 €

- **Echelonnement des paiements sur 6 ans. (Si entre temps la collectivité décide de reprendre sa compétence elle devra nous verser en une seule fois le solde de sa participation)**

Les investissements

Exemple de consommation après rénovation

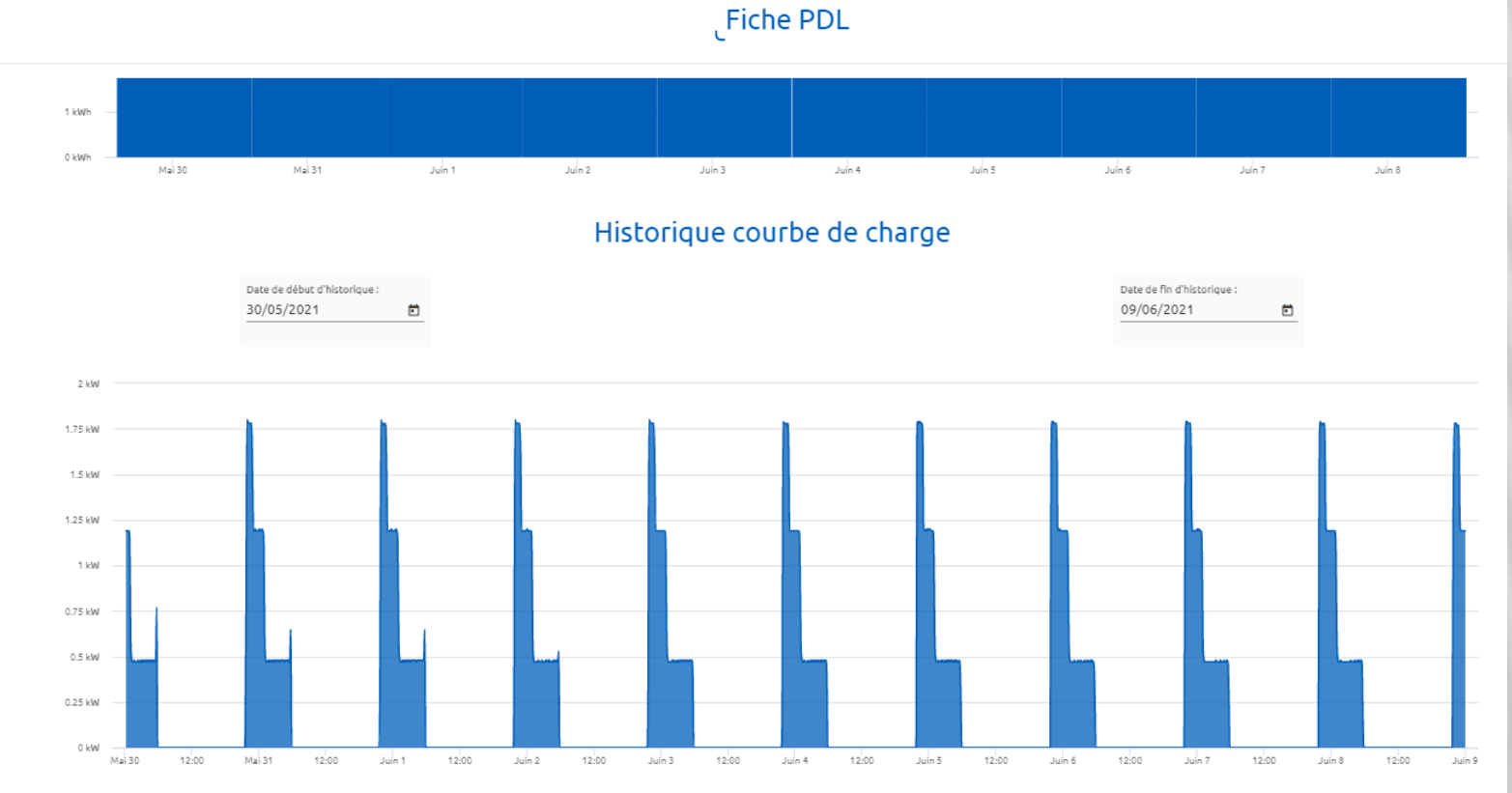

Les investissements

Exemple de rénovation

Avant
Diffusion de la lumière
150W installé

Après
Eclairage vers le bas
28W installé

ELECTRIFICATION RURALE

Comité Syndical - Lundi 14 juin 2021

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	AGRICULTEUR		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Demande ER	22	25	29
Nbr APS réalisées	10	14	17
Montant APS réalisées	425 065 €	290 429 €	398 054 €
Nbr OS1	5	4	10
Montant APS	191 411 €	247 862 €	295 350 €
Nbr OS2	4	4	5
Montant Travaux	85 481 €	99 540 €	263 074 €

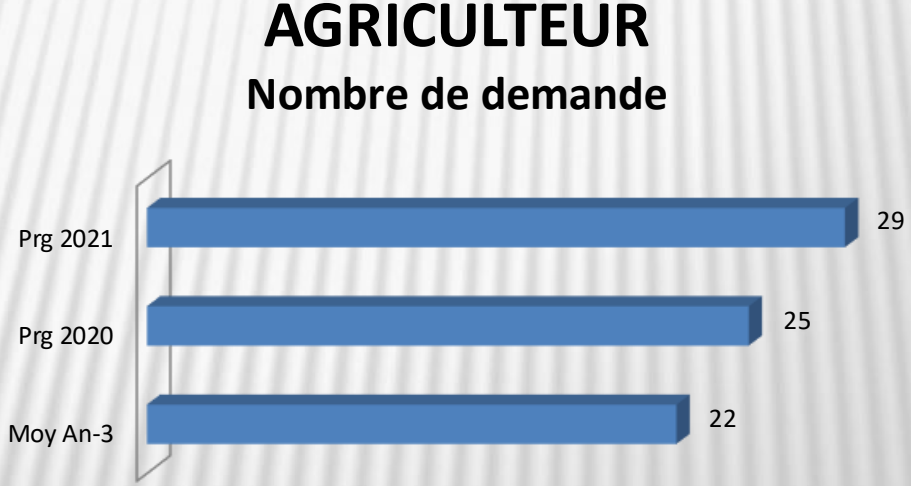

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	ÉQUIPEMENT COMMUNAL		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Demande ER	19	13	11
Nbr APS réalisées	16	12	7
Montant APS réalisées	557 763 €	474 587 €	469 326 €
Nbr OS1	19	15	7
Montant APS	850 893 €	1 204 806 €	206 273 €
Nbr OS2	13	11	14
Montant Travaux	541 393 €	544 776 €	1 581 186 €

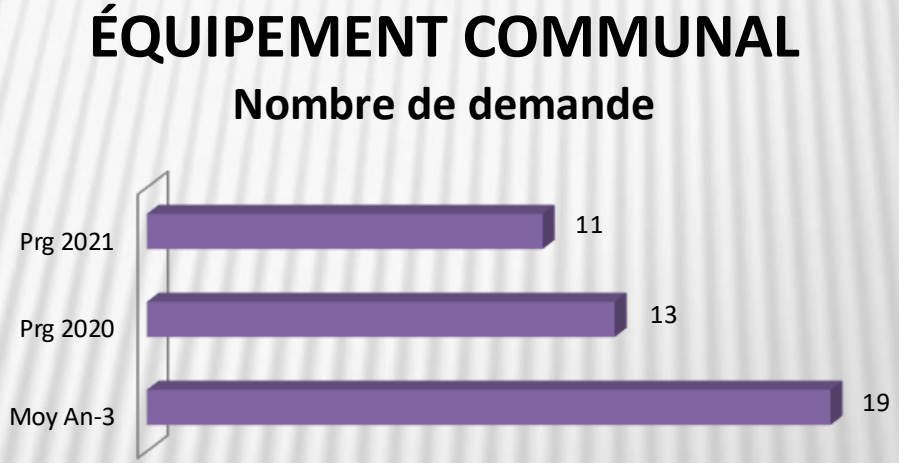

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	DISSIMULATION		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Demande ER	17	19	54
Nbr APS réalisées	14	14	46
Montant APS réalisées	1 946 745 €	2 707 694 €	12 070 292 €
Nbr OS1	18	12	31
Montant APS	2 188 449 €	1 415 606 €	4 761 963 €
Nbr OS2	19	14	15
Montant Travaux	2 374 083 €	1 554 347 €	1 803 660 €

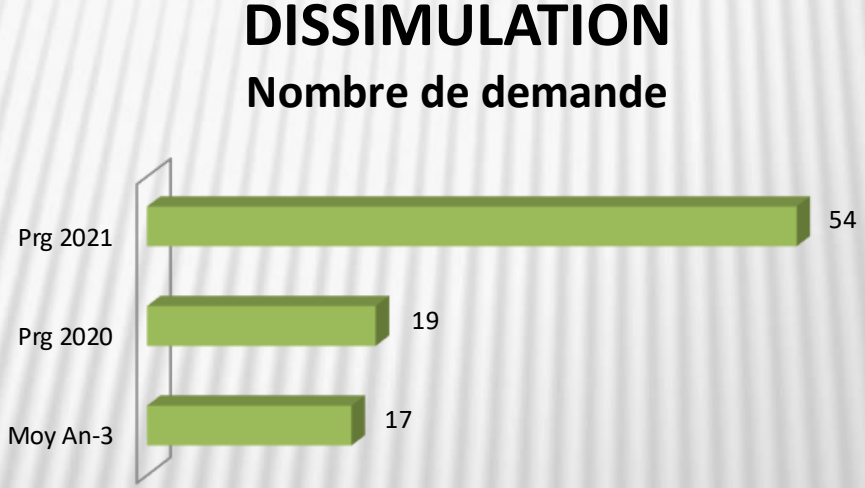

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	RENFORCEMENT/FIABILISATION		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Demande ER	59	63	71
Nbr APS réalisées	50	49	47
Montant APS réalisées	4 429 200 €	7 024 801 €	3 694 526 €
Nbr OS1	47	26	93
Montant APS	3 763 508 €	1 995 487 €	12 334 248 €
Nbr OS2	44	42	55
Montant Travaux	3 625 961 €	3 919 635 €	4 509 077 €

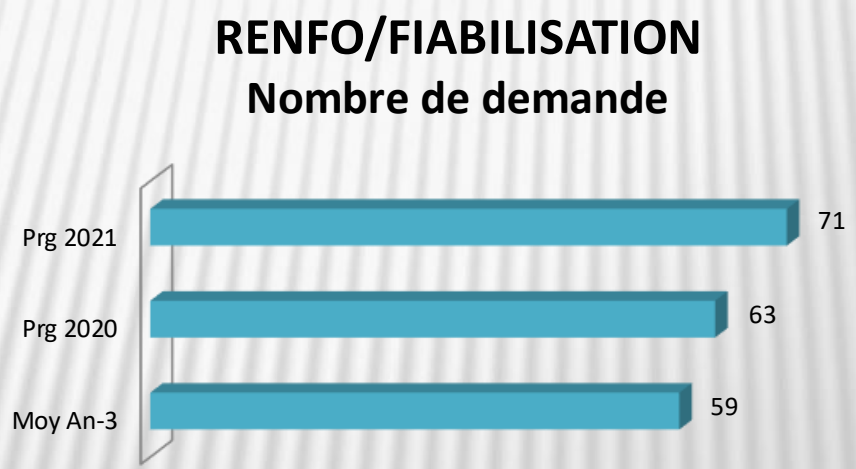

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	EXTENSION		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Auto. Urbanisme	764	867	621
APS réalisées Urbanisme	2 172 687 €	2 353 370 €	1 663 337 €
Nbr Demande ER	63	42	97
Nbr APS réalisées	56	38	74
Montant APS réalisées	1 680 150 €	1 431 339 €	2 952 147 €
Nbr OS1	92	66	80
Montant APS	1 918 543 €	1 623 735 €	2 119 869 €
Nbr OS2	88	71	77
Montant Travaux	1 679 627 €	1 510 543 €	1 890 184 €

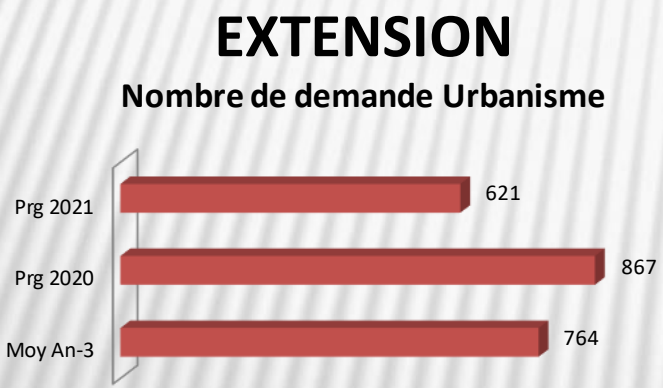

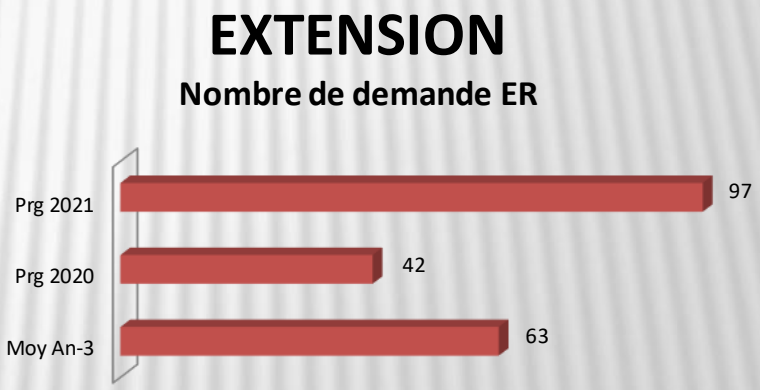

IV. LE PÔLE ER EN QUELQUES CHIFFRES

	TOTAL		
	Moy An-3	Prg 2020	Prg 2021
Nbr Demande ER	166	151	243
Nbr APS réalisées	143	122	182
Montant APS réalisées	8 739 465 €	11 876 500 €	19 339 624 €
Nbr OS1	183	123	221
Montant APS	8 912 804 €	6 487 496 €	19 717 703 €
Nbr OS2	169	142	166
Montant Travaux	8 306 544 €	7 628 841 €	10 047 180 €

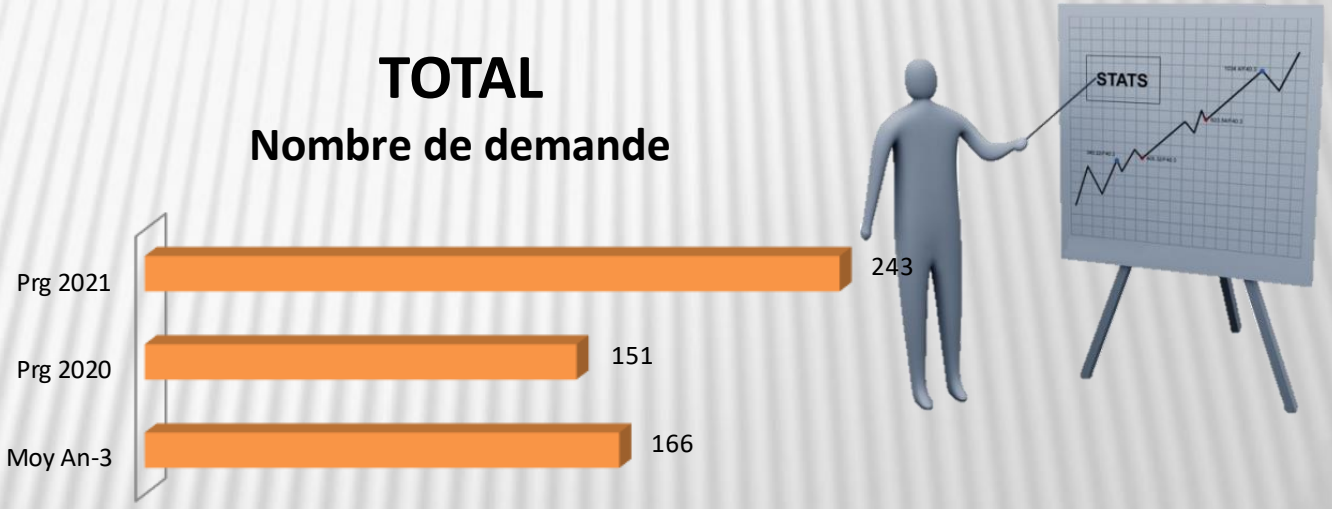

PROGRAMMES TRAVAUX DEGAT NEIGE 2020 ET RESILIENCE RESEAUX 2021

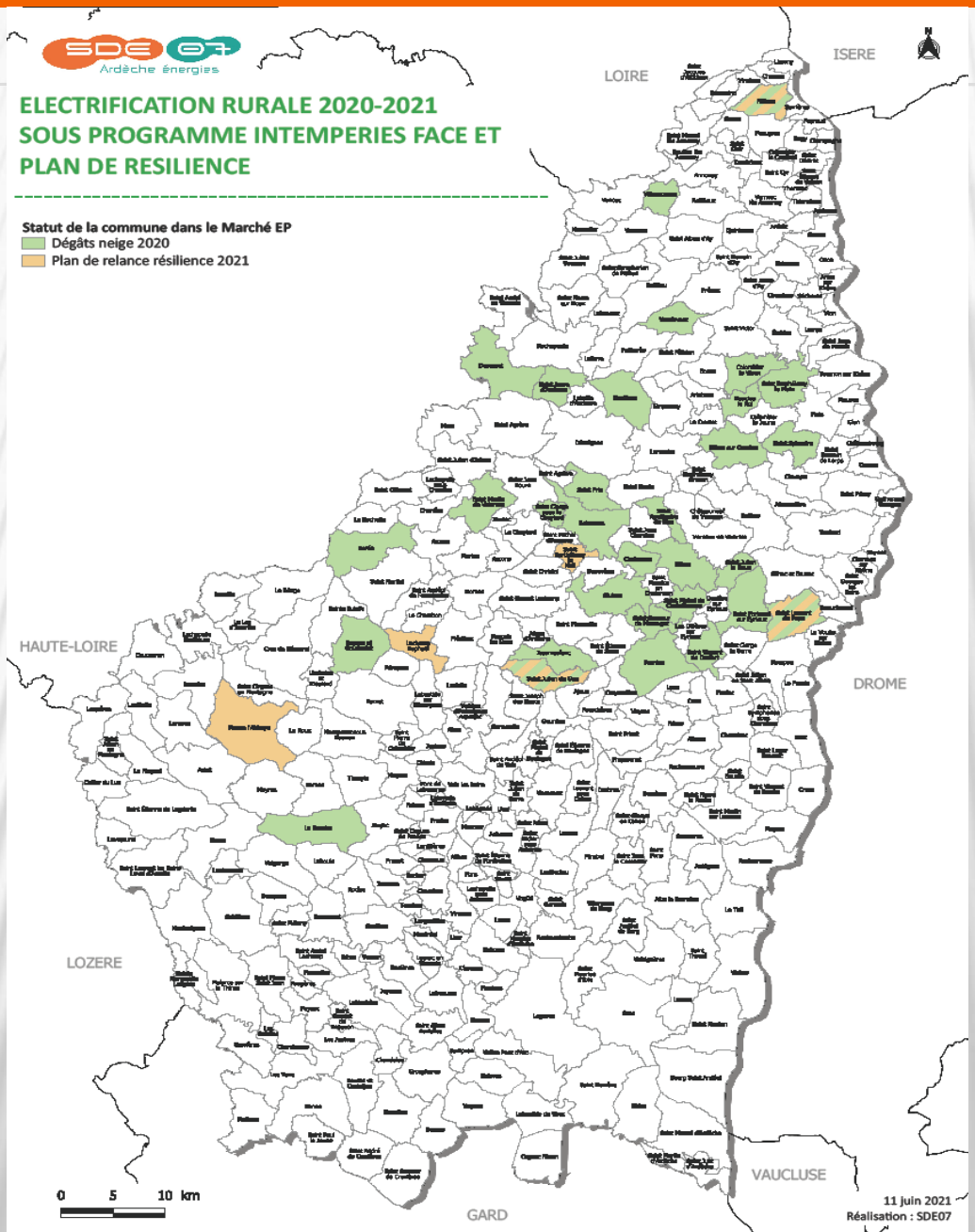

PROGRAMMES TRAVAUX DEGAT NEIGE 2020 ET RESILIENCE RESEAUX 2021

Plan Dégats Neige 2020

Commune	Nom du Poste	Quartiers	Montant TTC
BELSENTES	POSTE ST JULIEN LABROUSSE	Village (Sain-Julien-Labrousse)	603 683 €
BOREE	POSTE SOLIGNAC	Chauvy et Solignac - Magnaudes	242 545 €
BOUCIEU LE ROI	POSTE CHEVALERIE	La Chevalerie - Chapelle - La Condamine	259 682 €
CHALENCON	POSTE LA PRAS	Lapras	115 442 €
COLOMBIER LE VIEUX	POSTE LA GRANGETTE	Grangette	131 465 €
DEVESSET	POSTE MANTEL	Mantel	113 715 €
FELINES	POSTE VARAMBON	Prost	271 416 €
GILHOC SUR ORMEZE	POSTE MAISONNEUVE	Maisonneuve - Charlon	111 743 €
GLUIRAS	POSTE LES DUGES	Les Duges - Aunaves	273 460 €
ISSAMOULENC	POSTE ABEILLOUSE	Abeillouse - Cros	128 126 €
LA SOUCHE	POSTE BOULOU	Boulou - Le Seyte et Mauchier - La grande Chama	162 399 €
NOZIERES	Poste LACHAUX	Lachaux - Rochebloine	159 236 €
PRANLES	POSTE FRANCHASSIS	Franchassy - La Sagne - Jouanny	466 500 €
SAGNES ET GOUDOULET	Poste CLAPAS	Le Clapas - Boulardier	297 990 €
SILHAC	POSTE PEYRANNOUX	Peyranoux	334 258 €
ST APOLLINAIRE DE RIAS	POSTE LES BARAQUES	Les Baraques	424 473 €
ST BARTHELEMY LE PLAIN	POSTE LES BERNES	Les Bernes	162 974 €
ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD	Poste LA CHAISE	La Cheze	133 589 €
ST FORTUNAT SUR EYRIEUX	POSTE TC.MONNERON	La Monta	219 803 €
ST JEURE D'ANDAURE	POSTE CHAZEAUX	Les Chazeaux -	45 553 €
ST JULIEN DU GUA	POSTE LA BARAQUE	La Baraque	130 734 €
ST JULIEN LE ROUX	POSTE ROISSAC	Roissac	151 550 €
ST LAURENT DU PAPE	POSTE CHEF LIEU ST LAURENT	Le Pigeonnier	411 010 €
ST MARTIN DE VALAMAS	POSTE TC. CHAMPCHIROUX	La Theyre - Champchiroux	14 307 €
ST MICHEL DE CHABRILLANOUX	POSTE LES BUFFES	Les Buffes	354 971 €
ST PRIX	POSTE ST PRIX VILLAGE	Le Village	342 428 €
ST SAUVEUR DE MONTAGUT	POSTE LA COSTE	Le Petit Pré - Pré la Coste	158 076 €
ST SAUVEUR DE MONTAGUT	POSTE LA CHEMINA	La Chemina	102 810 €
ST SYLVESTRE	POSTE BARATIER	Grange de Bratier - La Cotte	151 936 €
ST VINCENT DE DURFORT	POSTE THEOULE	La Téoule - Riou du Merle	450 995 €
VAUDEVANT	POSTE LES AVENTS	La Cote de Tuile	218 624 €
VILLEVOCANCE	POSTE POINAS	Sauvion	172 598 €
		Total TTC :	**7 318 088 €**

PROGRAMMES TRAVAUX DEGAT NEIGE 2020 ET RESILIENCE RESEAUX 2021

Plan de Relance Résilience 2021			
Commune	Nom du Poste	Quartiers	Montant TTC
FELINES	POSTE FONTACHARD	Fontachard - Les Saignettes - Guillots	286 485 €
LACHAMP RAPHAEL	POSTE COMEO	Baunier - La Grangette - Ribalas	468 905 €
MAZAN L'ABBAYE	Poste RIEUCLAT	Le Pradal - St Cirgues	491 967 €
ST BARTHELEMY LE MEIL	POSTE ST BARTHELEMY LE MEIL	Les Chanalettes - Aoulas - Le Village	266 696 €
ST JULIEN DU GUA	POSTE PERVENCHE	La Pervenche -	45 516 €
ST LAURENT DU PAPE	POSTE CLEYSSAC	Plaine de Royas - Perpaud	270 466 €
		Total TTC :	1 830 035 €